

Centrale éolienne entre Yeu et Noirmoutier : un nouveau scandale écologique et financier

Après l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes à proximité de Nantes, Nicolas Hulot, le nouveau ministre de la Transition écologique, va devoir faire face à un autre scandale écologique et environnemental : le projet de centrale industrielle de 62 éoliennes plantées entre les îles d'Yeu et de Noirmoutier, dont une partie des territoires est en zone Natura 2000 !

Depuis quelques années le projet - porté par l'ancien gouvernement et en particulier par Ségolène Royal - avance tranquillement, espérant endormir la population locale à qui l'on distille savamment l'information, mais le nouveau ministre de l'Écologie va hériter d'une situation qui pourrait devenir explosive s'il ne se positionne pas rapidement sur le sujet.

En effet, ce projet, qui pourrait voir le jour en 2023, après extinction des différents recours juridiques envisagés par les associations locales, constitue à n'en pas douter une incroyable atteinte au paysage et au cadre de vie des habitants et un énorme scandale financier tant les sommes en jeu sont considérables au détriment des contribuables français et des consommateurs.

Un scandale écologique particulièrement impactant

Les îles d'Yeu et de Noirmoutier constituent des joyaux environnementaux de l'atlantique. Une grande partie du territoire de ces îles est d'ailleurs protégée au titre des zones Natura 2000 afin de préserver l'authenticité et le charme de ses dunes, ses oiseaux et toute sa biodiversité associée. C'est d'ailleurs ce qui attire les nombreux touristes du monde entier qui viennent goûter au plaisir de cette côte sauvage particulièrement préservée et riche en matière environnementale.

Le projet est tout bonnement gigantesque, il s'agit d'installer sur la côte, à une distance de 12 à 18 kilomètres des deux îles, une « île » artificielle de 62 éoliennes de 220 mètres de haut pales comprises sur une surface cumulée de 80 km² soit plus que la surface des îles d'Yeu et de Noirmoutier cumulée. Ces aérogénérateurs seront installés sur des « mini-tours Eiffel » qui seront scellées au fond marin grâce à d'importantes excavations et à l'infiltration de béton pour les socler. Les travaux auront d'énormes impacts environnementaux.

Les différentes simulations qui ont été réalisées et présentées sont édifiantes. Le coucher de soleil côté Noirmoutier est tout simplement anéanti par une haie gigantesque de plusieurs rangs d'éoliennes sur 13 kilomètres de long entre les deux îles. La nuit durant, le clignotement des points rouges des 62 éoliennes détruit totalement la sérénité des lieux et constitue une pollution visuelle indiscutable.

Cet impact sur le cadre de vie des habitants et sur les merveilleux paysages dunaires des îles ne prend pas en compte les nombreux enjeux pour la biodiversité : impact sur les espèces aquatiques, sur les oiseaux, la biodiversité, le ravinement potentiel des côtes dû aux travaux

Encore tout récemment, la Ligue de protection des oiseaux a souligné une mortalité accrue des oiseaux due aux éoliennes dans les zones protégées. Allain Bougrain-Dubourg, son président, devait

préciser sur France Info : « Nous sommes favorables aux énergies renouvelables. Mais pas n'importe où, pas n'importe comment. Si vous mettez de l'éolien sur une zone de migrations, vous êtes sûr que vous allez avoir un impact épouvantable. » il ajoute : « Nous ne voulons pas d'éoliennes dans les zones Natura 2000. » Et nous ne parlons même pas des enjeux environnementaux des lignes à haute tension qui seront installées sous la mer

Des enjeux financiers considérables pour les consommateurs

À ces enjeux environnementaux particulièrement impactants qui devraient avoir d'énormes conséquences sur l'acceptabilité sociale s'ajoutent d'énormes enjeux financiers. En effet, l'appel d'offres porté par l'État français prévoit un tarif de rachat astronomique promis aux industriels producteurs d'électricité d'environ 225 euros le mégawatt. Si l'on prend en compte les simulations d'électricité produite par cette centrale éolienne, soit 1 900 gigawatts par an, et si le prix retenu se situe aux alentours de 225 euros le magawatt, la centrale éolienne située entre Yeu et Noirmoutier devrait rapporter 420 millions d'euros par an pendant 25 ans pour un investissement de seulement 2 milliards d'euros.

Cet argent ne vient pas de n'importe où. Il est prélevé sur la facture d'électricité des consommateurs au titre de la CSPE (contribution au service publique de l'électricité) et financé en partie par le contribuable, EDF ne parvenant plus à compenser ce qu'il doit payer au titre de l'énergie d'origine éolienne. Ce sont donc les consommateurs et les contribuables qui verront leur facture d'électricité et d'impôt exploser qui paieront cet argent au profit de consortiums financiers à qui l'on ne peut pas reprocher de vouloir essayer de profiter de cette manne financière gigantesque dilapidée par l'État.

Ce surplus d'achat de courant est d'ailleurs aujourd'hui devenu obsolète puisque tout récemment le journal les Échos rapportait qu'un grand nombre de parcs éoliens off-shore étaient rentables avec un prix de rachat de 60 euros le mégawatt sans subvention. Il n'y a donc aucune raison que l'argent des Français soit détourné par une surfacturation du prix de rachat qui n'a plus de raison d'être.

C'est pour cette raison qu'un collectif écologiste « TOUCHE PAS À NOS ÎLES ! » s'est monté afin d'alerter les citoyens et les pouvoirs publics sur le risque environnemental très grave que courraient les îles d'yeu et de Noirmoutier si cette centrale éolienne devait voir le jour in fine.